CERTIGO

N° SIREN : 421 389 289
136, allée des Chênes
69700 Montagny

CONVOCATION A UNE ACTION DE FORMATION

Identifiant stagiaire : ST-211197

Nom : **VACHER**
Prénom : **Lucas**
Date de naissance :

Référence : **Convention n°128232**
Validée le : 26 octobre 2026 à 11:15
Session : **S-31604**

Donneur d'ordres
LIP LYON METAL - INDUSTRIE TECHNIQUE ET NUCLEAIRE.
M Gestion FORMATION
69, rue Jean Zay
1er étage PORTE B
69800 SAINT PRIEST

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation suivante :

R.486 - Plates-formes élévatrices mobiles de personnel - Plates-formes élévatrices mobiles de personnel (Formation en présentiel)
CACES®
MA-R486-CA-09 - CACES® - 2 Catégories au choix - 21h

A : FI - Débutant

B : FI - Débutant

Dates et horaires de formation :

mer. 28/10/2026	jeu. 29/10/2026	ven. 30/10/2026
✔	✔	✔

Matin : de 08:30 à 12:00
Après-midi : de 13:00 à 16:30
(Merci de vous présenter 15 minutes avant l'horaire de début de formation)

Lieu de la formation :

Centre CERTIGO Meyzieu
9, bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
69330 Meyzieu FR

Pour une durée de formation de **21h**.

Le programme détaillé de l'action de formation a été transmis au donneur d'ordre.
Vous pouvez le retrouver ici : CACES R486 - Programme de formation.

Rappel des consignes applicables

La formation se déroule en langue française ; une maîtrise suffisante du français (à l'oral comme à l'écrit) est requise pour y participer.

Merci de vous présenter avant le démarrage de la session munis d'une pièce d'identité et de votre convocation. **Pour la formation et l'évaluation pratique, vous devez vous munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures ou bottes de sécurité, tenue de travail adaptée, casque avec jugulaire, harnais de sécurité avec longe courte avec absorbeur, gants de manutention, protection individuelle contre le bruit, vêtement rétroréfléchissant.**

Cette formation donne lieu à une déclaration au **passeport de prévention**. Merci de vous munir de votre **numéro de sécurité sociale (NIR)** — celui figurant sur votre carte Vitale — afin qu'il puisse être vérifié en début de session.

Les règles applicables aux stagiaires présents sur les sites, notamment sanitaires, sont affichées dans chaque centre CERTIGO et vous seront communiquées par vos formateurs en début de formation. Pour les formations effectuées en Intra chez les clients, les protocoles applicables

sont communiqués par ces derniers